

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 24 avril 2008

COMPTE - RENDU ADMINISTRATIF

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'OUEST DE L'ETANG DE BERRE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 avril 2008

DEBATS « in extenso »

La séance est ouverte à 17 heures 40 par Monsieur Gaby CHARROUX, Président du Conseil Communautaire.

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Mesdames et Messieurs, je vous propose de démarrer notre première séance du Conseil Communautaire en ce 10 avril, après les diverses élections que nous avons connues ces dernières semaines, et les installations des Conseils municipaux et des Maires des trois communes qui composent la Communauté d'agglomération Ouest Etang de Berre.

Après avoir rappelé que les communes ont procédé respectivement à la désignation de leurs délégués communautaires, je vais procéder à l'appel nominal de ceux-ci qui ont été désignés par les trois communes, et de ce fait les installer dans leurs fonctions de membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de l'Ouest de l'Etang de Berre..

** Monsieur le Président procède à l'appel des membres du Conseil Communautaire, ainsi que de leurs suppléants.*

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Mesdames et Messieurs, chers collègues et chers amis, tels sont les 24 Conseillers communautaires, ainsi que les 24 Conseillers communautaires suppléants.

Le quorum étant largement atteint, ce qui est bien normal lors de cette première séance où nous sommes d'ailleurs au complet, nous pouvons délibérer normalement.

*** Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 6 mars 2008, affiché le 10 mars 2008 au siège de la Communauté d'Agglomération et dans les mairies des Villes membres de Martigues, et transmis le 31 mars 2008 aux membres du Conseil Communautaire.**

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Etes-vous d'accord pour approuver ce procès-verbal ?... Y a-t-il des oppositions ?...

Adopté à l'unanimité.

**** Madame Sophie DEGIOANNI, étant la plus jeune déléguée du Conseil communautaire, est proposée comme Secrétaire de séance.***

Pas d'observation.

Adopté à l'unanimité.

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Je vais maintenant passer la présidence de la séance à M. Christian Beuillard, doyen d'âge, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général de Collectivités Territoriales.

QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR :

1- ELECTION DU BUREAU

RAPPORTEUR : M. BEUILLARD (Lecture du rapport)

Je vais donc faire procéder à l'élection du Bureau en premier lieu et ensuite à l'élection du Président.

Je vous donne la liste des candidats :

- Pour la Ville de **Martigues** : **MM. Gaby CHARROUX, Paul LOMBARD, Jean GONTERO et Jean-Pierre REGIS.**

- Pour la Ville de **Port-de-Bouc** : **Mme Patricia FERNANDEZ, M. René GIORGETTI et Mme Evelyne SANTORU-JOLY.**

- Pour la Ville de **Saint-Mitre-les-Remparts** : **M. Christian BEUILLARD, Mme Rose-Marie QUAGLIATA et M. Jean-Pierre MUTERO.**

Deux assesseurs sont désignés pour constituer le Bureau qui constatera les résultats de l'élection des membres du Bureau : il s'agit de Mme **Rosalba CERBONI et de M. Gérard LODOVICCI.**

(Vote à bulletin secret.)

Intervention de Monsieur BEUILLARD :

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages exprimés : 24

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de votes nuls : 0

Sont donc élus à l'unanimité :

- Pour la Ville de **Martigues** :

MM. Gaby CHARROUX, Paul LOMBARD, Jean GONTERO et Jean-Pierre REGIS

- Pour la Ville de **Port-de-Bouc** :

Mme Patricia FERNANDEZ, M. René GIORGETTI et Mme Evelyne SANTORU-JOLY

- Pour la Ville de **Saint-Mitre-les-Remparts** :

M. Christian BEUILLARD, Mme Rose-Marie QUAGLIATA et M. Jean-Pierre MUTERO

qui sont immédiatement installés dans leurs fonctions.

2- ELECTION DU PRESIDENT

RAPPORTEUR : M. BEUILLARD (Lecture du rapport)

Il y a **un seul candidat**, vous allez donc vous prononcer sur l'élection de mon ami **Gaby CHARROUX** à la présidence de la Communauté d'Agglomération Ouest Etang de Berre.

Deux assesseurs sont désignés pour constituer le Bureau qui constatera les résultats de l'élection du Président : il s'agit de **Mme Rosalba CERBONI** et de **M. Gérard LODOVICCI**.

Intervention de Madame FERNANDEZ :

Monsieur le Président de séance, si vous le permettez, je souhaiterais, comme vous venez de le dire, confirmer que nous souhaitons que la candidature de Gaby CHARROUX soit présentée à votre scrutin.

(S'adressant à M. CHARROUX) Pour tous les Conseillers communautaires sortants, et y compris pour les Conseillers communautaires entrants pour la Ville de Port-de-Bouc, pour la Ville de Martigues, ainsi que pour la Ville de Saint-Mitre-les-Remparts, Gaby, on tient à t'apporter notre entier soutien. Toute cette mandature qui vient de se dérouler a eu lieu dans le cadre d'une coopération très intéressante où la prise en compte de chacun a été effective, où nous avons pu travailler dans le dialogue. Bien évidemment des dossiers se présentent encore à nous, mais Gaby est un homme qui aime écouter pour prendre ses décisions, et je crois que c'est une qualité fondamentale pour notre démocratie, en tout cas pour notre Communauté d'Agglomération Martigues, Port-de-Bouc et Saint-Mitre. Ce sont des valeurs que nous voulons pérennes et nous savons que tu animeras notre Conseil communautaire avec ces valeurs fondamentales, c'est là une des raisons pour lesquelles nous souhaitons que tu te représentes. Nous affirmons de façon très solennelle l'envie et le désir d'être tout aussi participatifs comme tu l'aimes à la prise de décisions de façon qu'ensemble nous continuons de créer les conditions les plus favorables au développement de projets qui répondent aux besoins de nos populations respectives. C'est la raison pour laquelle j'appuie très fortement ta candidature en tant que Président de notre Communauté d'Agglomération.

Intervention de Monsieur BEUILLARD :

Je te remercie d'avoir parlé au nom de la Ville de Port-de-Bouc, Saint-Mitre-les-Remparts et Martigues, c'était parfait. *(Rires de l'assemblée.)*

(Applaudissements.)

Intervention de Monsieur BEUILLARD :

Nous allons à présent procéder au vote de notre Président.

(Vote à bulletin secret.)

Intervention de Monsieur BEUILLARD :

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages exprimés : 24

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de votes nuls : 0

Est donc élu à l'unanimité en tant que Président : M. Gaby CHARROUX

(Applaudissements.)

Intervention de Monsieur BEUILLARD :

(S'adressant à M. CHARROUX) Avant de lui passer la présidence, je suis particulièrement heureux qu'il rempile dans sa fonction de Président compte tenu de tout ce qui a été dit auparavant, et Mesdames et Messieurs, vous pouvez constater que notre Communauté démarre dans un consensus intégral, ce qui présage les meilleures choses pour son avenir.

Monsieur le Président, je vous passe maintenant la présidence et la parole.

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Merci Christian.

Madame le Maire de Port-de-Bouc, Monsieur le Maire de Saint-Mitre-les-Remparts, Monsieur le Maire de Martigues, qui est excusé mais représenté, bien sûr, ce soir, Mesdames et Messieurs les élus municipaux, Mesdames et Messieurs les élus de la Communauté d'Agglomération, chers collègues, Mesdames, et Messieurs et chers amis, tout d'abord permettez-moi d'exprimer avec beaucoup d'émotion mes remerciements pour la confiance que vous venez de m'accorder en me désignant à l'unanimité à la fonction de Président de notre Communauté d'Agglomération. Soyez assurés de ma volonté pleine et entière d'assurer cette fonction dans le respect total de

vosre confiance et dans la continuité du travail que j'ai accompli dans cette fonction depuis l'année 2005.

Les populations ont affirmé, lors des dernières élections municipales, leur volonté de reconduire dans leur mandat les maires sortants et les équipes qui les accompagnent. Je tiens à vous féliciter vous toutes et tous pour votre élection au sein des Conseils municipaux de nos trois villes. Cette stabilité dans la durée voulue démocratiquement par nos populations est le signe de l'identité politique affirmée de chacune de nos communes, une identité que je m'engage à faire respecter dans les travaux de notre assemblée comme nous l'avons fait jusqu'ici. Cela est particulièrement réconfortant de savoir que je peux m'appuyer à nouveau et encore sur des élus compétents, dynamiques et dévoués. Cela doit nous permettre de travailler ensemble, comme le disait il y a un instant Patricia FERNANDEZ, avec beaucoup de pragmatisme, de lucidité et dans un souci de recherche permanent des meilleures réponses consensuelles aux questions qui nous rassemblent.

Cette réponse consensuelle a été au cœur des travaux de notre précédente assemblée et je tiens aujourd'hui à remercier chaleureusement nos collègues communautaires élus pour le chemin qu'ils ont su nous aider à tracer. Permettez-moi de remercier tout particulièrement celles et ceux qui n'ont plus aujourd'hui de fonctions électives parmi nous, mais qui restent présents dans nos cœurs comme dans nos mémoires. Je veux citer :

Marc FRISICANO, ici présent, que je salue et remercie encore de tout cœur, Jean-Claude CHEINET également de Martigues qui n'a pu être présent ce soir, Marlène BACON qui est ici, et que je veux remercier de tout cœur.

Je veux citer pour Port-de-Bouc Dominique (LACHO-CERDO ?) qui est encore présente dans un certain nombre d'associations toujours avec dévouement et compétences, Michel VAXES mon ami et notre député de la circonscription pour tout ce qu'il a apporté et va continuer d'apporter y compris dans la réflexion que nous pouvons mener dans cette assemblée, Mme Pierrette CHAFFANGEON, tout comme Michel CORDONNIER qui lui est déjà parti à Biarritz, il nous a quittés très vite. Je veux les remercier parce qu'ils ont été d'une présence et d'une efficacité de tous les instants à la Communauté d'Agglomération, et s'il y a une palme de la présence et de la fidélité

à délivrer à quelqu'un, je pense que c'est à Pierrette et à Michel qu'on doit le faire ce soir, merci à eux.

(Applaudissements.)

Mais je veux citer également et remercier aussi un certain nombre de Conseillers communautaires suppléants qui ont été d'une fidélité et d'une présence également forte et utile pour nous : je veux parler de Bernard CHABLE, l'adjoint au Sport de la Ville de Martigues du mandat précédent et qui, entre autres, présent dans cette assemblée communautaire a pu aussi très souvent siéger à la Commission Départementale d'Équipement commercial en préfecture, et ce n'était pas une petite affaire.

Je veux citer aussi Stanislas KOWALCZYK, Mireille PAILLET, Sandrine SCOGNAMIGLIO et Yolande VIGNAL.

Pour Port-de-Bouc, je veux citer André (CATIMERI ?), Claude (SINTAS ?), Christian (PERRERA ?), Marie-Hélène (ROUX ?), Marie-Christine (THIBAUT ?) et Serge TOURNIER pour leur présence et leur travail, et également Michel GASTON qui a siégé quelquefois pour Saint-Mitre-les-Remparts dans notre Conseil communautaire.

Les principes de coopération et de solidarité, chers amis, qui ont conduit à la création de notre établissement public, doivent nous permettre de développer en commun notre territoire dans le respect de son unité géographique, historique, économique, sociale, politique que nos populations ont su construire depuis des décennies. Cette unité constitue le socle du projet de territoire que nous devons bâtir et mettre en œuvre au service de nos populations.

Ainsi, permettez-moi avant d'aborder les questions inscrites à l'ordre du jour de notre première assemblée, d'indiquer trois grandes orientations de travail qui, me semble-t-il, doivent nous servir de guide dans la construction de notre projet.

La première orientation -et vous vous en doutez bien, est une priorité- **est l'autonomie de notre territoire.** Au cours de ces derniers mois, des responsables politiques divers, d'un peu partout, ont exprimé leur volonté de modifier le périmètre des intercommunalités existantes et de repousser ainsi les limites de la Communauté Urbaine de Marseille –ou d'autres aussi, d'ailleurs, car ce n'est pas que la Communauté

Urbaine de Marseille qui a pu s'exprimer ainsi- du département ou d'ailleurs au niveau national en englobant notre que Communauté dans une autre instance.

Notre précédente assemblée ici même a fermement signifié à l'unanimité que notre territoire n'était pas à prendre. L'affirmation de notre autonomie territoriale reconnue par la loi reste le fondement de notre projet politique. Cette autonomie nous paraît inaliénable et nous nous devons de réaffirmer sans cesse le principe de liberté pour nos Collectivités territoriales de maîtriser l'aménagement de leurs territoires.

La deuxième orientation sera la coopération. C'est en effet un principe fondateur de notre établissement public. La coopération de nos trois communes reste le moteur de notre fonctionnement et de notre développement. De la même manière que nous refusons la mise en place d'une nouvelle structure territoriale nous intégrant dans une autre Communauté, de la même manière je souhaite réaffirmer ma volonté d'engager notre agglomération chaque fois que cela lui sera utile dans des coopérations librement consenties avec les autres territoires. Je veux citer par exemple le cas du Schéma de Cohérence Territoriale que nous élaborons dans le cadre d'un syndicat intercommunal avec le SAN Ouest Provence pour nous occuper de questions d'importance, comme les questions d'environnement, de déplacements, de logements, de développement économique, par exemple. C'est le cas également pour la coopération métropolitaine dans le cadre d'une convention que nous avons signée avec six autres intercommunalités du département, et c'est le cas aussi pour le développement de l'emploi sur la zone industrialo-portuaire de Fos-Lavera dans le cadre de la convention que nous avons signée avec l'Etat, la Région, le Département des Bouches-du-Rhône et le Port Autonome de Marseille.

La troisièmement orientation est la mise en oeuvre de nos compétences, leur extension et le développement de nos services. Le respect de notre autonomie de territoire, la mise en oeuvre des coopérations avec d'autres territoires sont étroitement liés à nos propres capacités à confirmer nos atouts, à les faire vivre et à les développer.

Notre premier atout est la présence d'un pôle industriel international, générateur d'emplois qui constitue pour notre agglomération, et même au-delà pour le département des Bouches-du-Rhône et pour la région PACA, un ensemble majeur de richesses. Cet outil indispensable à notre développement est à préserver pour l'avenir de toutes celles

et ceux qui y travaillent, et au-delà pour l'avenir de l'ensemble de nos populations. C'est le sens du travail que nous devons mener au travers de notre compétence intitulée « Développement économique et emploi ».

Notre deuxième atout est la capacité d'anticipation des réponses aux besoins de demain de nos populations que nos villes ont su mettre en œuvre depuis des décennies, et que nous nous devons de poursuivre au travers de notre compétence « Aménagement » : maîtrise foncière, aménagement des zones d'activité commerciale et industrielle, élaboration d'un programme local de l'habitat, d'un plan de déplacements urbains, d'une carte de bruit... Autant d'actions que nous avons engagées et que nous continuerons à mettre en œuvre.

Notre troisième atout, enfin, est l'action que nos services publics intercommunaux mettent en œuvre au quotidien : service public de l'eau, de la collecte des déchets ménagers, des transports urbains, de l'aménagement, du développement économique de l'emploi, de la formation. Tous ces services doivent continuer leurs missions, animés de la même volonté d'être efficaces et utiles aux trois communes et à leurs habitants.

Pour accomplir tout cela, je sais que nous pouvons compter sur les personnels de la Communauté d'Agglomération, leurs qualités professionnelles, leur sens de l'intérêt général. Je tiens à confirmer que les effectifs de notre établissement public doivent évoluer en lien avec l'évolution des compétences que notre Collectivité sera amenée à assurer. Nous pouvons nous féliciter déjà de la signature d'une convention avec la Ville de Martigues pour une gestion en service partagé d'un certain nombre de nos fonctions. Je suis persuadé que cette organisation bâtie dans un souci de gestion rationnelle des finances publiques trouvera toute sa pertinence au cours du mandat qui est devant nous.

Voilà chers collègues, chers amis, en quelques mots le sens dans lequel je souhaite que nous travaillions. Il n'y a rien de nouveau comme le rappelaient Patricia FERNANDEZ et Christian BEUILLARD il y a un instant, nous allons poursuivre sur la voie tracée. Travailler au service de nos populations et permettre à chacun de nos concitoyens de vivre bien partout sur notre territoire sont le fondement de notre action au quotidien : progrès, solidarité, humanisme sont les valeurs qui nous animent dans

cette action. Je sais pouvoir compter sur vous, chers collègues élus, comme vous pouvez compter sur moi. Je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements.)

3- DESIGNATION DU 1ER VICE-PRESIDENT REPRESENTANT LA VILLE DE MARTIGUES

RAPPORTEUR : M. CHARROUX (Lecture du rapport)

Le candidat est **M. Paul LOMBARD**, Maire de Martigues.

(Vote à bulletin secret.)

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages exprimés : 24

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de votes nuls : 0

est élu à l'unanimité : M. Paul LOMBARD.

(Applaudissements.)

4- DESIGNATION DU 2EME VICE-PRESIDENT REPRESENTANT LA VILLE DE PORT DE BOUC

RAPPORTEUR : M. CHARROUX (Lecture du rapport)

La candidate est **Mme Patricia FERNANDEZ**, Maire de Port-de-Bouc.

(Vote à bulletin secret.)

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages exprimés : 24

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de votes nuls : 0

est élue à l'unanimité : Mme Patricia FERNANDEZ.

(Applaudissements.)

5 DESIGNATION DU 3EME VICE-PRESIDENT REPRESENTANT LA VILLE DE SAINT-MITRE-LES-REMPARTS

RAPPORTEUR : M. CHARROUX (Lecture du rapport)

Le candidat est **M. Christian BEUILLARD**, Maire de Saint-Mitre-les-Remparts.

(Vote à bulletin secret.)

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages exprimés : 24

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de votes nuls : 0

Est élu à l'unanimité : M. Christian BEUILLARD.

(Applaudissements.)

6 DESIGNATION DU 4EME VICE-PRESIDENT REPRESENTANT LA VILLE DE MARTIGUES

RAPPORTEUR : M. CHARROUX (Lecture du rapport)

Le candidat est **M. Jean GONTERO**.

(Vote à bulletin secret.)

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages exprimés : 24

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de votes nuls : 0

est élu à l'unanimité : M. Jean GONTERO.

(Applaudissements.)

7- FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

RAPPORTEUR : M. CHARROUX (Lecture du rapport)

Y a-t-il des remarques ou des questions ?... Tout le monde est-il d'accord ?...

(Vote à main levée.)

Adopté à l'unanimité.

8- FIXATION DES INDEMNITES POUR FRAIS DE REPRESENTATION DU PRESIDENT

RAPPORTEUR : M. CHARROUX (Lecture du rapport)

(Vote à main levée.)

Adopté à l'unanimité.

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Lors des années précédentes, les frais dépensés étaient de zéro euros.

9- DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

RAPPORTEUR : M. CHARROUX (Lecture du rapport)

Les candidatures suivantes sont proposées au vote :

En tant que titulaires : **Jean GONTERO, Vincent THERON, René GIORGETTI, Rose-Marie QUAGLIATA, et Rosalba CERBONI.**

En tant que suppléants : **Nadine SAN NICOLAS, Josette PERPINAN, Béatrice GIOVANELLI, Louis PHILIPPE et Mireille GOYET.**

(Vote à bulletin secret.)

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages exprimés : 24

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de votes nuls : 0

Adopté à l'unanimité.

10- CREATION DES SEPT COMMISSIONS PERMANENTES

RAPPORTEUR : M. CHARROUX (Lecture du rapport)

Nous allons d'abord voter pour la création des sept commissions, ce que nous pouvons faire à main levée. Qui est d'accord pour que soient créés les sept commissions dont je viens de donner le nom ?...

Adopté à l'unanimité.

11- ELECTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS PERMANENTES - DESIGNATION DES MEMBRES PAR COMMISSION

RAPPORTEUR : M. CHARROUX

Les élus proposés pour la **COMMISSION ADMINISTRATION :- FINANCES -
PERSONNEL** sont :

- Présidence : Gaby CHARROUX

- Vincent THERON, Jean GONTERO, Florian SALAZAR MARTIN, Gérald LODOVICCI, Jean-Pierre REGIS, Roger CAMOIN, Patricia FERNANDEZ, Renée GIORGETTI, Evelyne SANTORU-JOLY, Rosalba CERBONI, Christian BEUILLARD, Rose-Marie QUAGLIATA, Jean-Pierre MUTERO

(Vote à bulletin secret.)

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages exprimés : 24

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de votes nuls : 0

Adopté à l'unanimité.

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Les élus proposés pour la **COMMISSION TRAVAUX – EAU – ASSAINISSEMENT** sont :

- Présidence : Gaby CHARROUX, Vice Présidence : Jean GONTERO

- Jean GONTERO, Gérald LODOVICCI, Henri CAMBESSEDES, Vincent THERON, Sophie DEGIOANNI, Roger CAMOIN, Patricia FERNANDEZ, Marc DEPAGNE, Hassan BENMAREK, Rosalba CERBONI, Christian BEUILLARD, Jean Pierre MUTERO, François DELLOUE

(Vote à bulletin secret.)

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages exprimés : 24

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de votes nuls : 0

Adopté à l'unanimité.

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Les élus proposés pour la **COMMISSION AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE** sont :

- Présidence : Gaby CHARROUX, Vice présidence : Patricia FERNANDEZ

- Jean GONTERO, Vincent THERON, Gérald LODOVICCI, Florian SALAZAR-MARTIN, Jean Pierre REGIS, Roger CAMOIN, Patricia FERNANDEZ, Evelyne SANTORU-JOLY, René GIORGETTI, Hassan BENMBAREK, Christian BEUILLARD, Jean Pierre MUTERO, François DELLOUE

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages exprimés : 24

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de votes nuls : 0

Adopté à l'unanimité.

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Les élus proposés pour la **COMMISSION TRANSPORTS** sont :

- Présidence : Gaby CHARROUX, Vice Présidence : Christian BEUILLARD

- Jean GONTERO, Vincent THERON, Gérald LODOVICCI, Françoise EYNAUD, Roger CAMOIN, Alain SALDUCCI, Laurent BELSOLA, René GIORGETTI, Marc DEPAGNE, Martine MULLER, Christian BEUILLARD, Rose Marie QUAGLIATA, Jean-Pierre MUTERO

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages exprimés : 24

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de votes nuls : 0

Adopté à l'unanimité.

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Les élus proposés pour la **COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE** sont :

- Présidence : Gaby CHARROUX, Vice Présidence : Jean Pierre REGIS
- Jean GONTERO, Henri CAMBESSEDES, Françoise EYNAUD, Gérald LODOVICCI, Jean Pierre REGIS, Sophie DEGIOANNI, Marc DEPAGNE, René GIORGETTI, Laurent BELSOLA, Patricia FERNANDEZ, Christian BEUILLARD, Jean Pierre MUTERO, François DELLOUE

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages exprimés : 24

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de votes nuls : 0

Adopté à l'unanimité.

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Les élus proposés pour la **COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** sont :

- Présidence : Gaby CHARROUX, Vice Présidence : Gérald LODOVICCI
- Gérald LODOVICCI, Françoise EYNAUD, Vincent THERON, Henri CAMBESSEDES, Alain SALDUCCI, Jean Pierre REGIS, Patricia FERNANDEZ, René GIORGETTI, Rosalba CERBONI, Laurent BELSOLA, Christian BEUILLARD, Rose Marie QUAGLIATA, Jean Pierre MUTERO

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages exprimés : 24

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de votes nuls : 0

Adopté à l'unanimité.

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Les élus proposés pour la **COMMISSION EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE** sont :

- Présidence : Gaby CHARROUX, Vice Présidence : Evelyne SANTORU-JOLY
- Vincent THERON, Françoise EYNAUD, Henri CAMBESSEDES, Jean GONTERO, Sophie DEGIOANNI, Jean Pierre REGIS, Evelyne SANTORU-JOLY, Laurent BELSOLA, Martine MULLER, Patricia FERNANDEZ, Christian BEUILLARD, Rose Marie QUAGLIATA, François DELLOUE

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages exprimés : 24

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de votes nuls : 0

Adopté à l'unanimité.

12 DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DES EAUX ET ASSAINISSEMENT

RAPPORTEUR : M. CHARROUX (Lecture du rapport)

Pour les élus : Jean GONTERO, Marc DEPAGNE, Jean Pierre MUTERO

Concernant les membres de la Société Civile :

- **Pour la Ville de Martigues : Marc FRISICANO, Gilbert FABRE, Jean Claude CHEINET**
- **Pour la Ville de Port-de-Bouc : Jean-Marc FOURNEYRON, José BERGONZOZ**
- **Pour la Ville de Saint-Mitre-les-Remparts : Jean-Claude VERNAGUT**

(Vote à bulletin secret.)

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages exprimés : 24

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de votes nuls : 0

Sont donc élus à l'unanimité les membres précités.

**13 DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE
DES TRANSPORTS URBAINS - 9 MEMBRES DONT 5 ELUS
COMMUNAUTAIRES**

RAPPORTEUR : M. CHARROUX (Lecture du rapport)

**Les élus proposés sont les suivants : Jean GONTERO, Henri CAMBESSEDES,
Laurent BELSOLA, Martine MULLER et Christian BEUILLARD**

Les membres de la Société Civile sont :

- Pour la Ville de Martigues : René ROBERT, Pierre FEVRIER

- Pour la Ville de Port-de-Bouc : René PALOMAS

- Pour la Ville de Saint-Mitre-les-Remparts : Henri JOINARD

(Vote à bulletin secret.)

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages exprimés : 24

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de votes nuls : 0

Adopté à l'unanimité.

14 DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES

SERVICES PUBLICS LOCAUX - 6 REPRESENTANTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : 3 ISSUS MARTIGUES - 2 ISSUS PORT DE BOUC – 1 ISSU SAINT- MITRE-LES-REMPARTS ET 4 REPRESENTANTS DE LA SOCIETE CIVILE

RAPPORTEUR : M. CHARROUX (Lecture du rapport)

Les Conseillers communautaires étant candidats sont : **Françoise EYNAUD, Jean GONTERO, Jean-Pierre REGIS, Rosalba CERBONI, Louis PHILIPPE et Jean-Luc DUTHOIT.**

Pour représenter les associations locales sont proposés : **Roger CERVERA pour l'Union Fédérale des Consommateurs, Georges BOTEY pour l'Association des Paralysés de France, Francis FRANCISCA pour l'Association Sensibilisation Protection Nature Environnement, et Richard LOUVIOT pour l'Association Ouest Etang de Berre Initiatives.**

Sommes-nous d'accord pour désigner ces dix représentants à la Commission consultative des Services publics locaux ?...

Adopté à l'unanimité.

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Pour les questions suivantes, c'est-à-dire de 15 à 28, nous pouvons voter à main levée si vous en êtes d'accord ?...

Adopté à l'unanimité.

15 SYNDICAT MIXTE D'ETUDE ET DE GESTION DE LA NAPPE PHREATIQUE DE LA CRAU - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT

RAPPORTEUR : M. CHARROUX (Lecture du rapport)

Nous vous proposons de désigner comme **représentant titulaire M. Jean GONTERO** et en tant que **suppléant M. Marc DEPAGNE.** Etes-vous d'accord ?...

Adopté à l'unanimité.

16 SYNDICAT D'ETUDE ET DE REALISATION DU MASSIF FORESTIER DE LA COTE BLEUE - DESIGNATION DE DEUX REPRESENTANTS TITULAIRES ET D'UN SUPPLEANT

RAPPORTEUR : M. CHARROUX (Lecture du rapport)

Nous vous proposons de désigner comme **représentants titulaires : Jean GONTERO et Sophie DEGIOANNI**, et en tant que **suppléante Sandrine FIGUIE**. Etes-vous d'accord ?...

Adopté à l'unanimité.

17 SYNDICAT MIXTE POUR L'ELABORATION LE SUIVI ET LES MODIFICATIONS DU SCOT - DESIGNATION DE SEPT TITULAIRES ET DE SEPT SUPPLEANTS

RAPPORTEUR : M. CHARROUX (Lecture du rapport)

Les sept titulaires seraient : **Paul LOMBARD, Gaby CHARROUX, Jean GONTERO, Jean-Pierre REGIS, Patricia FERNANDEZ, Evelyne SANTORU JOLY, Christian BEUILLARD.**

Les suppléants seraient : **Florian SALAZAR MARTIN, Alain SALDUCCI, Vincent THERON, Henri CAMBESSEDES, Hassan BENMBAREK, Laurent BELSOLA et François DELLOUE.**

Pas d'observation.

Adopté à l'unanimité.

18 ASSOCIATION COMITE SOCIAL DU PERSONNEL - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

RAPPORTEUR : M. CHARROUX (Lecture du rapport)

Nous vous proposons de désigner **M. Laurent BELSOLA**. Etes-vous d'accord ?...

Adopté à l'unanimité.

19 ASSOCIATION LE PILOTE - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT

RAPPORTEUR : M. CHARROUX (Lecture du rapport)

Nous vous proposons de désigner comme **représentant titulaire M. Christian BEUILLARD**, et en tant que **suppléant M. Jean GONTERO**. Etes-vous d'accord ?...

Pas d'observation.

Adopté à l'unanimité.

20 ASSOCIATION OUEST ETANG DE BERRE INITIATIVES -DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

RAPPORTEUR : M. CHARROUX (Lecture du rapport)

Nous vous proposons de désigner quelqu'un qui connaît bien cette association puisqu'il en était président jusqu'à il y a quelques jours, il s'agit de **Gérald LODOVICCI**, si vous en êtes-vous d'accord ?...

Adopté à l'unanimité.

21 ASSOCIATION APIE - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

RAPPORTEUR : M. CHARROUX (Lecture du rapport)

Nous vous proposons de désigner un représentant, M. Gérald LUDOVICCI. Etes-vous d'accord ?...

Adopté à l'unanimité.

22 MAISON DE L'EMPLOI DU PAYS MARTEGAL - COTE BLEUE - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

RAPPORTEUR : M. CHARROUX (Lecture du rapport)

Nous vous proposons de désigner un représentant, moi-même, si vous n'y voyez pas d'inconvénient ?...

Pas d'observation.

Adopté à l'unanimité.

23 COMITE LOCAL D'INFORMATION ET DE CONCERTATION -DESIGNATION

D'UN REPRESENTANT

RAPPORTEUR : M. CHARROUX (Lecture du rapport)

Je vous propose votre serviteur, c'est-à-dire moi-même. Etes-vous d'accord ? ...

Pas d'observation.

Adopté à l'unanimité.

**24 GROUPEMENT DES AUTORITES RESPONSABLES DE TRANSPORT –
GART - DESIGNATION DE DEUX REPRESENTANTS**

RAPPORTEUR : M. CHARROUX (Lecture du rapport)

Je vous propose **Christian BEUILLARD en tant que titulaire** et **Jean GONTERO en tant que suppléant**. Etes-vous d'accord ?...

Pas d'observation.

Adopté à l'unanimité.

25- DOMICIL - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

RAPPORTEUR : M. CHARROUX (Lecture du rapport)

Est proposée **Evelyne SANTORU JOLY**.

Pas d'observation.

Adopté à l'unanimité.

26- LOGIREM - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

RAPPORTEUR : M. CHARROUX (Lecture du rapport)

Nous proposons que **Vincent THERON** puisse siéger.

Adopté à l'unanimité.

27 NOUVEAU LOGIS PROVENÇAL - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

RAPPORTEUR : M. CHARROUX (Lecture du rapport)

Nous proposons également **Vincent THERON**. Etes-vous d'accord ?...

Pas d'observation.

Adopté à l'unanimité.

28 STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - MODIFICATION N°5 - COMPOSITION DU BUREAU ET NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

RAPPORTEUR : M. CHARROUX (Lecture du rapport)

Même si les locaux ne sont pas tout à fait achevés, car ils le seront en août ou septembre peut-être, on peut d'ores et déjà modifier les statuts, et en même tant que nous passons de quatre à sept vice-présidents, nous modifions le siège de la Communauté d'Agglomération.

Pas d'observation.

Adopté à l'unanimité.

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Pour information, la répartition devrait être étudiée en Bureau communautaire et le prochain Conseil communautaire a lieu le 24 avril et un Bureau se tenant juste avant, le 22 ou 23 avril, on pourrait désigner les membres en Bureau et voter le 24 avril.

Y a-t-il des interventions ?

Intervention de Monsieur BEUILLARD :

Je préférerais, avant que nous nous engagions sur une voix aussi stricte, que la modification des statuts porte le nombre de vice-présidents entre quatre et sept, cela nous laisserait toute l'attitude ultérieure...

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Entre quatre et sept, plutôt que directement sept ?

Intervention de Monsieur BEUILLARD :

Oui, cela sera sept s'il le faut, mais je préfère que dans les statuts on indique « entre quatre et sept ».

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Je suis d'accord. Madame le Maire de Port-de-Bouc, êtes-vous d'accord.

Intervention de Madame FERNANDEZ :

Oui, tout à fait.

Intervention de Monsieur CHARROUX :

Je souhaiterais faire un petit élément de rappel ou d'information, le nombre de vice-présidents d'un établissement public de coopération intercommunal est défini selon un pourcentage, et pour nous c'est 30 % de 24 Conseillers communautaires, soit donc sept au maximum.

Tout le monde est-il d'accord ?...

Adopté à l'unanimité.

MONSIEUR LE PRESIDENT PROCEDE A LA LECTURE DES DECISIONS.

DÉCISION N°2008-05

AFFAIRE SOCIETE CIBA - SPÉCIALITÉS CHIMIQUES - AUTORISATION DE DEFENDRE

DÉCISION N°2008-06

AFFAIRE CENTRE HOSPITALIER DE MARTIGUES c/COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'OUEST DE L'ETANG DE BERRE - AUTORISATION DE DEFENDRE

Intervention de Monsieur CHARROUX :

C'est une autorisation de défendre la Communauté d'agglomération, bien entendu.

Mesdames, Messieurs, chers collègues, nous venons de traiter la dernière des questions, y a-t-il des remarques, des souhaits d'interventions ? Peut-être parmi nos nouveaux collègues, y a-t-il une remarque ou une intervention ?...

Chers collègues et chers amis, je vous remercie beaucoup pour votre présence, et je vous souhaite une bonne soirée.

La séance est levée à 19 heures 10.